

Figure 5 : Les points noirs d'accidents de la route à Ouagadougou

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

- La surveillance digitale des accidents de la route permet une meilleure connaissance des risques
- Sensibiliser dès le plus jeune âge aux risques routiers et au code de la route
- Rappeler le rôle majeur des feux de circulation dans la sécurité routière
- L'ONASER doit croiser les informations entre les différents acteurs de la sécurité routière pour évaluer précisément les conséquences humaines et matérielles des accidents
- Etudier les lieux accidentogènes et proposer des aménagements pour réduire les accidents

Les auteurs remercient Laurène Petitfour pour sa relecture attentive de la note et ses recommandations pour diffuser les connaissances issues de ce projet





















A Ouagadougou, les carrefours de la ville sont les principaux lieux d'accidents matériels

Emmanuel Bonnet (IRD), Yves Bambara (ICI-Santé), Christian Dagenais (Equipe Renard), Jean-Baptiste Guiard-Schmid (ICI-Santé)

Résumé

Cette note présente les résultats d'une étude ayant pour objectif d'analyser les conséquences sanitaires des accidents de la route à Ouagadougou. Les données proviennent d'une surveillance complète des accidents et des traumatismes par la police nationale dans la ville pendant un an (Octobre 2020 – Octobre 2021). Les résultats présentent le nombre d'accidents, les blessés, les décès, leur répartition géographique et le profil sociodémographique des accidentés. La note se termine par des recommandations afin de réduire le nombre d'accidents

Faits saillants

- Les hommes jeunes sont les plus impliqués dans les accidents de la route
- La police nationale intervient majoritairement pour les accidents impliquant au moins une voiture, et pour des dégâts matériels
- Le non-respect des carrefours à feu est l'une des principales causes des points noirs d'accidents.

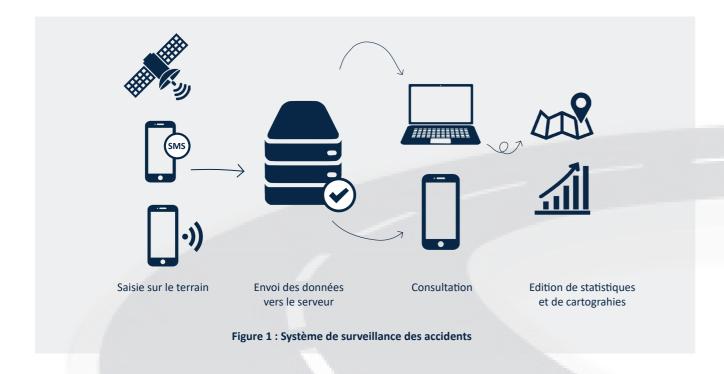
Introduction

Lors de la Déclaration de Stockholm de février 2020 consacrée au bilan de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020), aucun pays n'a présenté une amélioration du nombre de blessés et de morts sur ses routes. Les quelques mesures adoptées (port de la ceinture, limitation des vitesses) n'ont pas permis de faire baisser le nombre de blessés et de tués sur les routes, et la situation reste inégale au sein des pays. Les accidents de la route restent la première cause de décès chez les jeunes hommes âgés de 5 à 29 ans. L'un des autres enjeux dans les pays à faibles et moyens revenus est la production de données fiables permettant de surveiller les accidents et de mesurer l'efficacité des mesures mises en place.

Au Burkina Faso, seules la Police Nationale et la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers complètent des registres pour comptabiliser leurs interventions et les accidents. Le passage à une digitalisation des données d'intervention devient indispensable. Cette note présente les résultats d'un système de surveillance des accidents et des traumatismes, alimentée par les interventions de la Police Nationale entre le 1er octobre 2020 et le 1er octobre 2021, dans le cadre du projet d'amélioration de la prise en charge des blessés de la route à Ouagadougou.

Approche

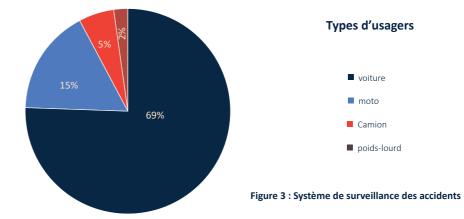
Les fiches utilisées par la Police Nationale ont été numérisées dans des smartphones pour une saisie numérique sur le terrain au moment de l'intervention par les agents. Une fois complétée, la fiche est envoyée par le réseau internet mobile vers un serveur qui compile les données et permet de consulter, d'éditer des statistiques et des cartographies des points noirs d'accidents (Fig1). Les neuf commissariats qui interviennent sur les accidents dans la ville de Ouagadougou ont été équipés. La collecte a débuté le 1er octobre 2020.



Résultats

La Police Nationale est intervenue depuis le 1er octobre 2020 sur 3833 accidents de la voie publique. Seulement 612 blessés ont été recensés, alors que sur la même période les urgences des CHU de Ouagadougou ont admis 4610 victimes d'accidents. La Police Nationale est donc l'un des acteurs dans le suivi de l'accidentologie, mais ne permet pas un suivi précis des blessés. Sur la même période, on déplore 34 décès sur la voie publique qui s'ajoutent aux 150 décès comptabilisés dans les CHU, soit 184 décès au total dans la ville de Ouagadougou en 1 an.

L'âge moyen des victimes d'accidents est de 39 ans. Près de 25% des accidentés ont moins de 30 ans. Ils sont principalement des hommes (81%). Les accidents impliquent 69% de voitures, 15% de motos, 5% de camions et de 2% de poids lourds (Fig3). Aucun piéton n'est impliqué dans les évènements sur lesquels la Police Nationale a été sollicitée. De même, la proportion de motos accidentées peut paraître faible, elle s'explique par des arrangements à l'amiable plus fréquents entre les motos.



Les voitures et les camions ont besoin d'un constat établi par la Police Nationale pour solliciter les assurances. Ainsi, 69% des accidents se font entre des voitures, 15% entre des voitures et des motos, et 8% entre des camions et des voitures.

Seuls 9% des accidents se déroulent sur des pistes urbaines (6 mètres) et 91% sur voies bitumées. C'est sur la voirie urbaine que 78% des accidents surviennent. Les accidents sont plus nombreux aux heures de pointe, entre 8h et 9h, et 16h et 17h (Fig 4). Les jours de la semaine les plus accidentogènes sont les mercredis, les jeudis et les samedis.

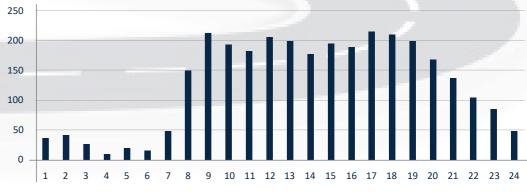


Figure 4: Nombre d'accidents par heure

Les lieux les plus accidentogènes de la ville de Ouagadougou sont principalement les carrefours du centre ville (Koulouba), le rond point des Nations-Unies, et l'avenue de la Liberté (ref. fig.5 sur page 4). Les dessertes vers les sorties de la ville sont également touchées notamment aux croisements d'axes comme la Patte d'Oie et les échangeurs. On remarque également de nombreux points noirs aux carrefours à feux. Cette carte présente des évolutions par rapport à 2015. L'axe de Tampouy était le plus accidentogène de la ville, il l'est aujourd'hui beaucoup moins en raison de l'aménagement de l'échangeur. De même, la circulaire semble moins exposée qu'en 2015, mais cette situation est à relativiser, car la route est en travaux depuis 1 an.

Conclusion

La surveillance des accidents de la route par la Police nationale permet d'identifier les lieux les plus accidentogènes de la ville de Ouagadougou mais n'est pas précise pour le dénombrement des blessés et des décès. En effet, les interventions sont principalement consacrées aux dégâts matériels et à la réalisation de procès-verbaux nécessaires pour les assurances. Il est donc indispensable de concevoir un système de surveillance combiné avec les données de la Police Nationale, de la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers et des services d'urgences des hôpitaux. Au total, la ville de Ouagadougou a donc connu en un an plus de 7800 accidents dont 4610 avec blessés et 184 décès.